

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
ENCORE
UN PROGRAMME
TRÈS DENSE À SQY
POUR OCTOBRE ROSE
Actu page 4



Le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines poursuit sa rénovation et lance sa dernière saison nomade

Dossier page 2
Le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines s'apprête à lancer une nouvelle saison nomade, qui devrait normalement être la dernière. La réouverture de l'équipement, transformé en profondeur, est prévue dans un an.



MAGNY-LES-HAMEAUX
La médiathèque Jacques Brel a emménagé dans un nouvel écrin flamboyant neuf
Actu page 8

- **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**
L'Estaca et Expleo s'allient pour développer des drones **Page 4**
- **SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
Donnez votre avis sur l'avenir du travail **Page 6**
- **LES CLAYES-SOUS-BOIS**
La cour de l'école maternelle Paul Langevin s'est végétalisée **Page 7**
- **FAITS DIVERS**
Trappes : un jeune de 20 ans a été tué à l'arme blanche à la gare **Page 10**
- **VOLLEYBALL**
Dans la douleur, Plaisir-Villepreux lance sa saison par une victoire **Page 12**
- **CULTURE**
C'est parti pour la saison à la Batterie et à la ferme de Bel Ébat **Page 14**

PLAISIR
LA VILLE A INAUGURÉ
SON 2^E CIMETIÈRE
PAYSAGER
Actu page 6



PLAISIR
Municipales :
Sandrine
Carneiro place
le scolaire et la
sécurité en tête
de ses priorités
Actu page 7



LES CLAYES-SOUS-BOIS
Les travaux de rénovation des tours du parc de Diane sont terminés
Actu page 8

En 2025, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines poursuit sa rénovation et lance sa dernière saison nomade

► ALEXIS CIMOLINO

Le 5 octobre, le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines-Scène nationale (TSQY), situé à Montigny-le-Bretonneux, va lancer ce qui sera sa 2^e et demi et normalement dernière saison nomade. Depuis janvier 2024, ce théâtre de 1^{er} plan, lieu phare de la culture à SQY, accueille par conséquent une programmation en hors-les-murs dans des salles partenaires en raison de travaux de rénovation et d'extension. Il était d'ailleurs initialement prévu que ceux-ci soient terminés pour le début de saison 2025-2026, mais le chantier a connu un petit retard à l'allumage.

Contacté par La Gazette, Lionel Masséat, le directeur du théâtre, évoque notamment « des raisons de vérifications techniques », mais assure qu'« on le sait depuis un petit moment » et que depuis, « ça avance à grands pas ». « À partir du moment où on reconstruit sur un espace comme le parvis, il y a des vérifications techniques absolument indispensables, et qui ont pris peut-être un peu plus de temps que prévu, explique-t-il. Mais finalement, depuis que les travaux ont commencé, il n'y a quasiment pas eu de retard. Depuis qu'on a débuté, on ne peut pas vraiment dire qu'on a du retard. Espérons que ça dure jusqu'à la fin. »

La 1^{re} étape du chantier consistait à détruire entièrement le grand parvis de 600 m² et à en reconstruire toutes les fondations et toute la structure. « Ça a pris pas mal de temps, c'était vraiment un gros chantier, admet le directeur. La dalle a été coulée cet été. Sous la dalle, il y a toutes les nouvelles poutres, tous les passages de réseaux... Donc ça, ça s'est terminé au beau milieu de l'été. » Désormais, se déroule actuellement « un "jeu de construction, de Lego", puisqu'ils sont en train de construire toute la structure, les "boîtes" qu'il va y avoir à l'intérieur, qui contiendront la cuisine, les réserves d'un côté, et les toilettes et les réserves de l'autre, poursuit-il. Et ils sont également en train de construire la charpente. [...] Donc ça avance très vite, et surtout, ça se voit, alors qu'avant, ça ne se voyait pas. »

La charpente devrait être terminée « avant la fin de l'année, et après, on va s'attaquer à la couverture, [...] et à tout l'aménagement interne, c'est-à-



C'est un TSQY rénové et étendu qui va rouvrir au public le 26 septembre 2026. Principal aspect du chantier, la couverture du parvis, permettant aux spectateurs d'attendre dans un espace plus agréable et plus fluide.

dire couler tout le sol, mettre en place le chauffage, faire tout l'agencement », indique Lionel Masséat. « L'idée, c'est que le clos et le couvert (l'ensemble des éléments permettant l'étanchéité du bâtiment, Ndlr) soient terminés à la fin de l'année 2025 », annonce-t-il.

Il restera ensuite « 4 à 5 mois de travaux », selon le directeur du TSQY. « On peut se dire que les travaux seront terminés aux alentours de mai 2026. Ensuite, il y a tous les ajustements. Des travaux comme ça demandent un certain nombre d'ajustements, de détails, et après il y a toute la mise en œuvre, les vérifications, les nouvelles interventions s'il y a besoin d'affiner, de modifier..., précise-t-il. Mais on a une marge de 4 mois entre ce qui est prévu comme fin de travaux et l'ouverture du théâtre. »

Une ouverture prévue pour le début de la saison 2026-2027. Et même, précisément, le 26 septembre 2026. C'est en tout cas l'objectif affiché, et qui devrait pouvoir être largement atteint au vu de l'avancement du chantier. Mais Lionel Masséat préfère rester prudent. « Je suis confiant. Après, on ne sait jamais », glisse-t-il, citant l'exemple du théâtre des Amandiers, à Nanterre (Hauts-de-Seine), qui devait rouvrir le 25 octobre après 4 ans de travaux, et dont l'ouverture a été reportée à mi-décembre au mieux. Concernant le TSQY, « sur le papier c'est bon, mais après on ne sait jamais ce à quoi on peut se trouver confrontés », se méfie le directeur. « Dans les chantiers, on n'est jamais à l'abri de mauvaises surprises,

mais pour l'instant, je pense que le suivi des services de l'Agglo est tellement serré et sérieux que j'espère qu'ils nous protègent contre toute mauvaise surprise, ajoute-t-il. Mais il y a des choses que personne ne maîtrise dans la chaîne d'approvisionnement. »

Une fois le théâtre rénové, les spectateurs découvriront un équipement transformé, avec notamment ses 2 salles de représentation totalement repensées. « Pour la petite salle, on a procédé à un changement complet des fauteuils, des moquettes et des contremarches. Donc aujourd'hui, on a des contremarches lumineuses. Ça, c'était un vrai souci de ne pas pouvoir signaler mieux et rendre plus visibles les marches quand les publics entraient en salle. Donc là, il y a eu changement des moquettes, mise en place de contremarches lumineuses et changement des fauteuils », détaille Lionel Masséat.

Dans la grande salle, les spectateurs « auront l'impression que finalement, peu de choses ont changé, alors que tout a changé », annonce le directeur. « Ça a été un chantier beaucoup plus important, car ça a été une rénovation des fauteuils [et non pas un remplacement total]. On a changé les moquettes, on a aussi mis en place des contremarches, mais la grande salle a vraiment un cachet très particulier. Il y avait 1 038 fauteuils avec une qualité de fauteuils, de bois et de menuiseries qui était telle que je pense que pour l'agglomération, il n'était pas question d'envoyer à la benne 1 038 fauteuils de cette qualité. Le choix fait a été [...] de changer les mousses, les tissus, mais garder toute la

structure du fauteuil, expose-t-il. On va retrouver quasiment les mêmes couleurs de moquette, les mêmes couleurs de fauteuils... Mais les fauteuils ont été rénovés, les moquettes renouvelées... » Le nombre de places restera identique (1 038 dans la grande salle et 300 dans la petite).

Outre les rénovations des salles, le chantier comporte un 2^e aspect majeur, et sans doute le principal : la couverture du parvis, permettant de désengorger l'intérieur du théâtre les soirs de spectacles. « Avant, les espaces communs du théâtre ne permettaient pas d'accueillir tous les publics, déplore Lionel Masséat. Donc les publics, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il fasse beau, étaient obligés pour la plupart, quand on avait la grande salle en fonctionnement et à plus forte raison quand les 2 salles fonctionnaient en même temps, d'attendre sur le parvis du théâtre (parvis qui était jusqu'à présent découvert, Ndlr). Le fait d'avoir un parvis couvert, ça rajoute 600 ou 700 m² couverts, ça permet au public d'attendre dans un espace bien plus agréable, d'avoir plus d'espace, de pouvoir circuler... »

Le parvis accueillera un bar et un restaurant

Le parvis accueillera aussi un bar et un restaurant, ainsi qu'un espace détente. « Donc ça permet, en arrivant au théâtre et en sortant de la représentation, d'être dans un espace convivial et de pouvoir donner rendez-vous à ses potes avant, boire des coups après, rencontrer les artistes... », se réjouit Lionel Masséat.

Une consultation doit être lancée durant le mois d'octobre qui arrive concernant l'exploitant du bar et du restaurant. « L'idée, c'est que l'on soit sur une cuisine fraîche, de saison, avec des produits transformés sur place, et locaux (Franciliens) », ambitionne le directeur du théâtre, évoquant aussi la possibilité que l'exploitant « développe des partenariats avec des producteurs des Yvelines ».

L'ouverture du bar et du restaurant est programmée le jour-même de celle du théâtre, soit le 26 septembre 2026. En revanche, ils ouvriront ensuite en autonomie, même les jours où il n'y aura pas de spectacles. Un rooftop est également envisagé aux beaux jours sur les 200 m² de terrasse extérieure du petit théâtre (au-dessus de la petite

Le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines s'apprête à lancer une nouvelle saison nomade, qui devrait normalement être la dernière. La réouverture de l'équipement, transformé en profondeur, est prévue dans un an.

salle). « Quand il y a des représentations dans le petit théâtre en avril, mai ou juin et qu'il fait beau, l'exploitant pourra très bien mettre des chaises, des tables et des chaises longues en haut et y développer un bar mobile, ambitionne le directeur. La terrasse va être entièrement nettoyée, équipée en courants forts, courants faibles et en mobilier, et pourra servir alors quelle n'a quasiment pas servi depuis 30 ans. »

La transformation du TSQY (s'imbriquant aussi dans le projet d'Hypercentre de Montigny) coûte aux alentours de 8 millions d'euros, dont 5 provenant des partenaires (2 millions de l'État, 2 de la Région, et 1 million du Département). En attendant de pouvoir investir de nouveau les lieux, le public devra donc pendant encore 1 an se rendre dans d'autres salles du territoire pour suivre la programmation du TSQY. Comme par exemple le théâtre Coluche, à Plaisir, qui accueillera le 1^{er} spectacle de la saison, le 5 octobre : la pièce *Un humour de Proust*, avec Denis Podalydès. D'autres salles des environs, principalement de SQY, accueilleront les représentations suivantes (théâtre Camus à Maurepas, La Batterie et la ferme de Bel Ébat à Guyancourt, La Merise à Trappes, espace Daudet à Coignières, salle Brel à Montigny, Le Scarabée à La Verrière, théâtre Eurydice à Plaisir, espace Noiret aux Clayes, Maison de l'environnement à Magny).

« On a priorisé les partenaires saint-quentinois, mais on déborde un peu, ajoute Lionel Masséat. On a l'habitude de faire des spectacles techniquement lourds, et même si on a de très belles salles dans SQY, il n'y en a pas qui ont l'infrastructure technique [de la grande salle du TSQY]. Donc [...] les gros spectacles les plus lourds, on les fait à L'Onde, à Vélizy-Villacoublay, qui a une infrastructure quasi équivalente à celle du TSQY. On déborde aussi chez nos partenaires de Fontenay-le-Fleury, où il y a un très joli petit théâtre d'un peu plus de 300 places, où on a 2 spectacles. » Au total, « on doit être à peu près sur la même jauge que les années précédentes, autour de 130 à 150 représentations, et une cinquantaine de spectacles », fait savoir le directeur. Des représentations variées (pièces de théâtre, danse, concerts...). Pour consulter l'ensemble de la programmation, rendez-vous sur theatresqy.org. ■

3E ÉDITION DE LA JOURNÉE DU SENS

Un événement national placé sous le signe du bien-être au travail



Chez Sepur, donner du sens à l'engagement collectif, c'est aussi prendre soin de notre bien le plus précieux :
notre corps et notre esprit.

EN QUELQUES CHIFFRES

- 1 500 collaborateurs sensibilisés
- 100 ambassadeurs mobilisés
- Événement national
- Des ateliers, des témoignages, des échanges



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Encore un programme très dense à SQY pour Octobre rose

En octobre, les communes saint-quentinoises organisent de nombreux événements pour soutenir ce mois consacré à la recherche contre le cancer du sein et à son dépistage.

► ALEXIS CIMOLINO ET PIERRE PONLEVÉ

Comme chaque année du 1^{er} au 31 octobre, de nombreuses communes de SQY s'investissent pleinement pour aider la recherche contre le cancer du sein et sensibiliser au dépistage à l'occasion d'Octobre rose. Outre les courses à pied, que nous avons relayées dans notre édition du 23 septembre, les événements organisés sont multiples et dans divers domaines.

À Coignières, le CCAS met en place une marche solidaire le 15 octobre, avec un départ à la résidence autonomie Les Moissonneurs. « Une participation de 2 euros minimum est demandée au profit de la Ligue contre le cancer », précise la municipalité. Une conférence portant sur les facteurs de risque des cancers du sein, colorectal et de l'utérus, ainsi que sur des solutions de dépistages, suivra la marche. Détails sur coignieres.fr.

À Élancourt, en plus de la Pink run, un atelier de prévention sur tous les types de cancers est mis en place le

3 octobre à l'hôtel de ville. L'atelier est gratuit mais les réservations sont obligatoires au 01 30 66 44 12 ou à agora@ville-elancourt.fr.

La ville de Guyancourt met en place une matinée sportive et solidaire le 4 octobre, au gymnase Baquet. « À chaque tour de piste réalisé, 1 euro sera reversé par la Ville à la Ligue contre le cancer », précise la commune. Également au programme, la venue d'une diététicienne au marché du Pont du Rouloir, le 18 octobre, pour accueillir le public et animer un temps d'échange autour de l'alimentation et de la prévention. Toutes les manifestations sur ville-guyancourt.fr.

Aux Clayes, comme l'an passé durant tout le mois d'octobre, « pour tout billet vendu à l'espace Noiret, 1 euro sera reversé à l'association Ruban rose », mentionne la commune, rappelant qu'« en 2023 et 2024, ce sont plus de 2 000 euros, chaque année, qui ont été reversés ». On peut également souligner cette année le passage du trek Cœurs

de rose (80 km dans toute l'Île-de-France pour soutenir les personnes luttant contre le cancer du sein), le 19 octobre. Le circuit du trek ainsi que tous les événements prévus sont consultables sur lesclayessousbois.fr.

À Magny, un défi solidaire est lancée pour la création d'une affiche Octobre rose. Ainsi, du 1^{er} au 31 octobre, la Ville invite les habitants à envoyer une photo (seul(e), en famille, entre amis, en rose) « pour créer une affiche qui sera partagée sur nos réseaux sociaux et également visible, en novembre, à la mairie et au pôle médical situé au centre social Schweitzer ». Pour participer, envoyez la photo de votre choix à service.sport@magny-les-hameaux.fr, « en pensant à joindre l'autorisation d'utilisation de droit à l'image (téléchargeable sur le site internet) sans quoi nous n'utiliserons pas la photo », indique la Ville. Informations sur magny-les-hameaux.fr.

À Montigny, la municipalité invite les habitants à participer au Challenge Octobre rose. Le principe :



En octobre, beaucoup de communes se parent de rose (comme ici à Plaisir), pour afficher leur soutien à cette cause.

confectionner des coussins de ceinture de sécurité pour les offrir aux personnes porteuses de chambre implantable nécessaire pour l'administration des chimiothérapies. Les créations sont à déposer au CCAS, au profit de l'association Les Kombatives, œuvrant pour les femmes atteintes de cancers à SQY. Flasher le QR code sur l'affiche de l'événement (disponible via le site internet de la commune) pour bénéficier d'un tuto. Renseignements à action.sociale@montigny78.fr. Toujours à Montigny, le Défi rose, course solidaire, se tiendra le 4 octobre au départ de la place Schuman. Rendez-vous sur montigny78.fr.

À Plaisir, Octobre rose sera là aussi sportif, avec une course, de la marche et de la zumba, le 11 octobre, dans le parc du château au profit de la Ligue contre le cancer, mais également un tournoi de bowling réservé aux

femmes le 18 octobre (organisé par le Bowling club de Plaisir mais qui aura lieu à Houdan, détails sur le site internet du club).

À Trappes, rendez-vous le 4 octobre. Un Village santé se tiendra place des Merisiers, avec des stands de prévention et de sensibilisation animés par des acteurs institutionnels et associatifs. Ensuite, une course et une marche des victoires prendront le relais à l'Île de loisirs. Détails sur trappes.fr.

À Villepreux, un Rallye couture au profit de l'Institut Curie est prévu à l'espace Petrucciani le 4 octobre. Le principe : confectionner des coussins cœur pour soulager les cicatrices ou encore des bonnets de chimio, et bénéficier par la même occasion d'un atelier prévention santé avec stand d'autopalpation, animé par une infirmière. Détails sur villepreux.fr.

À Voisins, l'annuelle Marche rose organisée par l'espace Marianne est programmée le 1^{er} octobre au départ de La Manivelle. Les participants effectueront le tour du lac de la Sourderie, pour 45 minutes environ. Après la marche, ils seront sensibilisés par une sage femme et pourront échanger avec l'association Les Kombatives. Renseignements au 01 30 48 58 89. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Un partenariat entre l'Estaca et Expleo pour développer des drones intelligents

Un partenariat a été signé entre l'Estaca et Expleo pour mettre au point des drones intelligents qui seront utilisés pour faire face, par exemple, à des catastrophes naturelles.

► PIERRE PONLEVÉ

Après avoir mis en place une nouvelle spécialisation au sein de son cursus d'ingénierie ferroviaire pour la rentrée scolaire (lire notre édition du 9 septembre), l'Estaca – école d'ingénieurs spécialisée dans les mobilités – dont l'un des campus est basé à Montigny, a signé le 4 septembre un partenariat avec Expleo, acteur mondial en ingénierie (lui aussi implante à Montigny), technologie et conseil, pour développer une nouvelle générations de drones intelligents au service de l'environnement.

Baptisée Chaire Swarm IA, cette nouvelle chaire (un partenariat qui fait se rencontrer le monde de l'enseignement et des entreprises) de recherche et de formation est

consacrée « à l'optimisation des essais de drones hétérogènes et vise à développer des solutions innovantes dans le domaine des drones collaboratifs, en s'appuyant sur l'intelligence artificielle, la fusion de données et les jumeaux numériques », précise un communiqué de l'Estaca.

L'objectif de cet ambitieux partenariat est de « faire avancer la recherche et former une nouvelle génération d'ingénieurs et de chercheurs capables de concevoir, piloter et exploiter des essais de drones autonomes dans des environnements complexes, afin de répondre à des enjeux environnementaux et industriels majeurs (détection de feux, fuites de gaz, surveillance d'infrastructures critiques...) », poursuit le communiqué.



L'entrée du campus de l'Estaca, à Montigny, qui se situe 12 avenue Paul Delouvrier.

En plein essor dans des secteurs variés tels que les applications industrielles, les inspections d'infrastructures ou encore la gestion des catastrophes naturelles, ces essais de drones seront capables d'interagir en temps réel dans des environnements complexes. « Grâce à l'intégration d'un jumeau numérique boosté à l'IA, les drones seront en mesure de prédire l'évolution des phénomènes observés (fumée, chaleur, dispersion de gaz...), d'optimiser leurs trajectoires et de mieux soutenir les interventions humaines », détaille l'Estaca.

Cette chaire repose sur 3 grands axes technologiques que sont l'axe collaboratif (faire coopérer les drones et robots grâce à la fusion

des données hétérogènes), l'axe intelligence artificielle (exploiter l'IA pour comprendre et interpréter l'environnement et optimiser les missions) et l'axe jumeau numérique (simuler l'environnement de manière dynamique).

« Pour une école d'ingénieurs comme l'Estaca, qui a plus de 100 ans d'expérience dans les enjeux de mobilité, et singulièrement depuis plus de 20 ans sur les mobilités connectées, intelligentes et durables, travailler sur un projet d'essais de drones et robots hétérogènes avec des applications gouvernementales, est une remarquable opportunité », s'est félicité Denis Bertrand, directeur de l'Estaca, dans le communiqué. ■

SQY Semaine riche en événements autour de la rénovation énergétique

L'Alec 78 organise le 1^{er} octobre un apéro réno à La Verrière, et le 5 octobre le Salon de la rénovation énergétique à Élancourt.

Parler rénovation énergétique dans un esprit convivial. C'est ce que propose l'Agence locale de l'énergie et du climat Centre et Sud Yvelines (Alec 78) avec ses apéros réno. Le prochain a lieu le 1^{er} octobre de 18 h 30 à 20 h à La Verrière, dans l'auditorium de la Maison de la musique et de la danse. Il portera sur le thème « Rénovation énergétique : isolation des logements par l'intérieur ». Événement gratuit mais sur inscription, via ville-laverriere.fr. Le 5 octobre, de 10 à 18 h, le Salon de la rénovation énergétique s'installera lui à Élancourt, à la Ferme du Mousseau. Au programme, tables ronds, conférences, retours d'expérience de maisons rénovées et remise des trophées du 19^e concours de la maison économe. L'entrée au salon est libre mais certains événements au programme sont sur inscription. Détails sur alecsqy.org.



■ EN IMAGE

MAGNY Des bacs de collecte pour les contenants en verre au magasin Magny bio

L'association Bouteilles d'avenir a mis en place des bacs de collecte de contenants en verre devant le magasin Magny bio, situé au Vieux Cressely, à Magny. Alors, si vous passez par là, n'hésitez pas à venir déposer vos contenants. Mais attention, tout cela est réglementé. Bouteilles d'avenir n'accepte pas les bouteilles et pots à goulots étroits, les pots non rectilignes, non cylindriques, sérigraphiés, les pots de yaourts, de crème, les pots à facette, ou encore les contenants sales. En revanche, les bouteilles à gros goulots, les pots rectilignes, cylindriques, ou encore les bocaux de la marque Weck de toutes les tailles et toutes les formes, sont acceptés. Ces contenants sont revendus à des producteurs locaux. La municipalité annonce aussi que « prochainement, une nouvelle étagère de collecte sera installée au centre social Schweitzer, à l'étage juste devant l'accueil. »

SQY La 32^e Fête du miel revient du 4 au 6 octobre dans 2 communes de SQY

À Plaisir et Voisins, les amateurs de miel vont pouvoir se régaler durant la 32^e Fête du miel, organisée du 4 au 6 octobre.

La 32^e Fête du miel (Api'week) revient du 4 au 6 octobre dans toute la France. 2 villes de SQY y participent : Voisins et Plaisir. Une vente de miel aura ainsi lieu au marché de Voisins le samedi 4 octobre, à partir de 9 h. « Jean-Marc Geyer vend son miel et ses bougies en cire d'abeilles au marché », précise le site internet apiweek.fr. À Plaisir, cette année, c'est l'association L'abeille de Plaisir, avec la participation de la Ville et des apiculteurs d'Île-de-France, qui organise l'événement. Les 5 et 6 octobre de 10 h à 19 h, les amateurs de miel pourront se rendre au château de Plaisir pour « participer à des ateliers découverte mais également prendre part à des dégustations de miels locaux, ainsi que du pain d'épice ou du pollen autour du bar à miel », indique le site internet ville-plaisir.fr. Les gourmands pourront également acheter des produits du terroir. L'entrée y est libre et gratuite. Plus d'informations sur ville-plaisir.fr.



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

PLAISIR

La Ville a inauguré son 2^e cimetière paysager

Le cimetière paysager de la Bretechelle, le 2^e de la commune, est installé sur un terrain de 19 000 m², en lisière du bois de la Cranne.

► PIERRE PONLEVÉ

Et de deux ! C'est désormais le nombre de cimetières à Plaisir. Le 17 septembre s'est déroulée l'inauguration du cimetière paysager de la Bretechelle, qui s'est installé dans le quartier éponyme. L'événement a eu lieu en présence de la maire LR de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger, du président de SQY et maire d'Élancourt, Jean-Michel Fourgous (LR), ainsi que d'élus et d'habitants.



Le cimetière paysager de la Bretechelle, dispose de grandes allées larges arborées. Le résultat en fait un lieu serein, calme et propice à la promenade.

Face à la saturation du seul cimetière de la commune jusqu'alors, créé en 1848 et plusieurs fois agrandi depuis, la commune se devait d'agir. Car, selon l'édile, « la Ville a connu une explosion démographique de par ses nouveaux quartiers dans les années 90. Il y a eu 5 000 habitants en plus en 10 ans sur Plaisir. Il restait donc à peine une centaine de concessions libres au cimetière du centre-ville, soit l'équivalent du nombre d'inhumations annuelles ». La nécessité de construire un nouveau lieu consacré aux défunts était donc devenue une urgence, car même si la municipalité a entrepris des reprises de concessions depuis, cela n'était plus suffisant.

C'est pourquoi, dès 2018, le projet de création de ce nouveau cimetière paysager est lancé. Le site de la Bretechelle, déjà réservé au Plan local d'urbanisme (PLU) pour un équipement public, est retenu après plusieurs hypothèses étudiées, notamment dans le quartier de la Haise. « Nous avons fait le choix de créer un cimetière qui soit plus en adéquation avec son temps, avec l'environnement et son cadre naturel en lisière de la forêt », a déclaré la maire.

Ainsi, ce nouveau cimetière paysager voit le jour, situé rue de la Bretechelle, qui est niché à la lisière du bois de la Cranne et qui s'étend

sur un terrain de 19 000 m². Pensé comme un espace ouvert, sobre et apaisant, avec la nature intégrée au cœur du recueillement, il offre 870 emplacements avec une diversité de lieux de mémoire : caveaux, columbarium ainsi qu'un jardin du souvenir. Des allées arborées et des bancs, favorisant la promenade, ont été installés. Un parking de 20 places pour les visiteurs, des sanitaires publics et un préau couvert complètent les aménagements.

Le projet, dont les travaux ont commencé à la fin de l'année 2024, a été chiffré à 2,2 millions d'euros (dont

1,9 million d'euros pour les travaux). Il a été réajusté à la baisse, notamment au lendemain du Projet de loi de finances de l'automne 2024. L'agglomération de SQY a subventionné le lieu, dans le cadre d'un Fonds de concours, à hauteur de 156 000 euros.

« L'inauguration d'un cimetière, ce n'est pas quelque chose de courant dans la vie d'un maire, et encore moins dans une vie municipale », a expliqué la maire. Elle a ensuite rappelé que l'histoire funéraire de Plaisir remonte à l'époque où les sépultures étaient intégrées à l'église Saint-Pierre. Ce nouveau lieu est donc l'aboutissement d'un long parcours historique et urbanistique, marqué par les extensions successives du cimetière du centre-ville depuis le XIX^e siècle.

Jean-Michel Fourgous a ensuite conclu les prises de paroles avant une visite du site : « Créer un cimetière, c'est important. C'est aussi accompagner les habitants tout au long de leur vie. C'est un projet vraiment nécessaire pour la vie d'une commune, d'autant plus que le cimetière (du centre-ville, Ndlr) de Plaisir date de la II^e République. Les cimetières sont des lieux importants de silence, de mémoire et de souvenir, et ils demandent une réflexion quant au choix de l'emplacement [...]. C'est un bel aménagement paysager qui a été réalisé ici ». ■

ÉLANCOURT La commune renouvelle son Salon de la parentalité ce samedi

Le 2^e Salon de la parentalité d'Élancourt se tient le 4 octobre de 10 à 18 h au centre de loisirs des IV Arbres. 17 stands d'information seront notamment présents.

La commune d'Élancourt organise, le 4 octobre, de 10 à 18 h, la 2^e édition de son Salon de la parentalité, au centre de loisirs des IV Arbres. « Parents, futurs parents et grands-parents y trouveront infos, conseils et contacts utiles pour aborder sereinement la reprise, résume la Ville. 7 services municipaux, ainsi que nos partenaires associatifs et institutionnels, y seront réunis. » Au total, 17 stands d'information seront installés, regroupés par pôles : petite enfance, enfance, jeunesse, prévention... « Parents de jeunes enfants, venez échanger sur les modes de garde, le développement ou le quotidien de votre tout-petit avec nos professionnelles de la petite enfance. Pour les plus grands, retrouvez des infos pratiques sur la scolarité, les droits de l'enfant et les activités éducatives ou sportives », invite la municipalité. Les familles trouveront aussi des conseils sur l'orientation, l'emploi, la santé et la prévention. Accès libre et gratuit, détails sur elancourt.fr.

EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS Une cérémonie des bacheliers qui a récompensé 22 jeunes Clétiens

Les Clétiens ayant obtenu leur baccalauréat avec mention bien ou très bien ont été mis à l'honneur à l'espace Noiret le 27 septembre.



Les Clétiens récompensés sont montés sur la scène de l'espace Philippe Noiret.

La commune des Clayes-sous-Bois organisait le 27 septembre sa traditionnelle cérémonie des bacheliers. 22 jeunes Clétiens, ayant obtenu leur baccalauréat avec une mention bien ou très bien, sont montés sur la scène de l'espace Philippe Noiret. « L'occasion de les mettre à l'honneur sur la grande scène de l'espace

Philippe Noiret, de les féliciter et de les encourager à poursuivre leurs efforts et à maintenir leur engagement, pour la suite de leur parcours scolaire et professionnel », évoque la municipalité dans un communiqué.

Parmi les 22 bacheliers clétiens récompensés, 10 ont obtenu

la mention très bien, dont une avec en plus les félicitations du jury. « Ces mentions sont le reflet de votre volonté d'aller au-delà de l'ordinaire. Vous prouvez ainsi que l'éducation est une valeur essentielle à vos yeux, et je suis convaincu que vous continuerez à porter cet objectif de l'apprentissage tout au long de vos parcours futurs, a déclaré le maire DVD des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen, à l'adresse des bacheliers, dans des propos rapportés par le communiqué. Nous ne célébrons pas seulement vos réussites individuelles, mais aussi le rôle de l'éducation dans notre société. Sans éducation, sans excellence, il n'y a pas de société viable. En tant que maire, c'est un honneur de vous remettre des récompenses en signe de notre reconnaissance pour vos réussites. Elles sont un symbole de vos efforts et de nos espoirs envers votre avenir. » ■

EN BREF

SQY Donnez votre avis sur l'avenir du travail

Le Codesqy a mis en ligne une enquête, disponible jusqu'au 3 octobre, intitulée « Comment imaginez-vous le travail 2050 ? ».



« Travail, numérique, conditions de vie, sens donné à l'emploi, économie ... Exprimez-vous sur ce qui comptera en 2050 ! », invite SQY.

Il ne reste plus que quelques jours pour participer à l'enquête mise en ligne par le Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines (Codesqy), l'instance de démocratie participative de l'agglomération de SQY, intitulée « Comment imaginez-vous le travail 2050 ? ». Celle-ci est disponible jusqu'au 3 octobre.

« Le Codesqy vous invite à répondre à un questionnaire pour : partager

vos idées sur le futur du travail ; faire remonter les réalités du territoire dans le débat national. Travail, numérique, conditions de vie, sens donné à l'emploi, économie ... Exprimez-vous sur ce qui comptera en 2050 ! », énumère SQY sur son site internet. Cette enquête est destinée aux habitants, salariés, étudiants, entrepreneurs, ou encore artisans de SQY, âgés de plus de 16 ans. Détails sur le site internet de l'Agglomération, sqy.fr. ■

PLAISIR

Municipales : Sandrine Carneiro place le scolaire et la sécurité en tête de ses priorités

L'élue d'opposition mènera une liste sans étiquette. Si son programme comporte de nombreux points (mobilités, santé, commerce ...), c'est sur le scolaire et la sécurité qu'elle semble davantage insister.

► ALEXIS CIMOLINO

Un 2^e candidat officiellement déclaré à Plaisir. Après Gilles Bombard (LFI), Sandrine Carneiro a annoncé sa candidature aux municipales de mars prochain. Elle mènera une liste dont le nom n'est pas encore connu. Cette candidature est sans surprise de la part de celle qui préside aujourd'hui le groupe d'opposition Plaisir notre ville, notre avenir au sein de conseil municipal. N° 2 sur la liste de Patrick Ginter (SE) en 2020, Sandrine Carneiro vivra sa 1^{re} élection municipale comme tête de liste, après un riche parcours d'élue majoritaire, dissidente puis opposante, et un engagement politique débuté en 2008 sous l'ex-maire Joël Regnault.

En 2012, lorsque celui-ci passe la main à l'actuelle maire, Joséphine Kollmannsberger (LR), Sandrine Carneiro est nommée adjointe à la communication et aux travaux. Mais en 2017, elle démissionne du conseil municipal, car « j'étais véritablement déçue par les décisions qui avaient été prises par cette ma-

rité », raconte-t-elle. Sa démission se situe entre 2 vagues de départs au sein de la majorité : une 1^{re} en 2016 et une 2^e en 2019. En cause notamment, des désaccords sur la fiscalité. « Elle (la maire, Ndlr) avait promis de ne pas augmenter les impôts en 2014, et en fait, elle les a augmentés en 2016, de 16%, évoque la candidate. Ensuite, elle a fait une 2^e hausse d'impôts en 2023. »

« Enfant de Plaisir », ville « où je vis, où j'élève mes enfants, et où j'ai mon activité professionnelle (elle est architecte, Ndlr) », Sandrine Carneiro entend bien en prendre la tête dans 6 mois. « J'ai une forte expérience en tant qu'élue et une bonne connaissance des dossiers et de ma ville, avance-t-elle pour justifier sa candidature. Je suis très attachée à cette ville, qui est le cœur de ma vie. Aujourd'hui, ce que je constate, c'est une dégradation progressive des services publics, et ça n'a fait que s'accroître. Plaisir est une ville qui a beaucoup d'atouts, et malheureusement, je trouve qu'elle est mal administrée. »



« Plaisir est une ville qui a beaucoup d'atouts, et malheureusement, je trouve qu'elle est mal administrée », affirme Sandrine Carneiro.

Outre la fiscalité, Sandrine Carneiro mentionne ce qui sont ses 2 priorités : sécurité et écoles. Sur le 1^{er} point, elle épingle notamment la création du syndicat de police intercommunal entre Plaisir et Les Clayes, dont la conséquence « a été une baisse du nombre de policiers municipaux sur le terrain », selon la candidate, affirmant s'appuyer sur les chiffres du ministère de l'Intérieur. « On est à -26% de poli-

ciers municipaux sur le terrain. On a un territoire à couvrir qui est beaucoup plus grand. [...] La conséquence, c'est qu'on a une explosion des vols, des cambriolages et des dégradations : +57% en 4 ans, à Plaisir », poursuit-elle, entendant « augmenter les effectifs [de policiers] ». La sécurité qui va de pair avec la prévention, estime Sandrine Carneiro. « On a aujourd'hui 3 médiateurs de rue. On avait des structures pour les jeunes qui ont été supprimées (Maison des ados au Valibout) par Mme Kollmannsberger », déplore-t-elle.

Autre priorité de la candidate, qu'elle met sans doute encore davantage en avant : les écoles. « La maire a fermé 6 écoles depuis 2016, [...]. Son argument 1^{er}, c'était qu'on avait trop d'écoles sur Plaisir, mais c'est faux. Si on a beaucoup d'écoles, c'est qu'on a des quartiers éclatés, juge Sandrine Carneiro. Mme le maire [...] vous dit qu'elle a mené des concertations pour décider de ces fermetures, mais c'est faux. La fermeture des écoles est passée en conseil municipal en février 2023, et les parents et enseignants l'ont appris 10 jours avant le conseil. » La candidate ambitionne ainsi de « préserver les écoles existantes ». « Une école ne doit pas être une variable comptable », insiste-t-elle.

Sandrine Carneiro dénonce aussi la suppression de la Caisse des écoles en 2016. « Résultat : on est

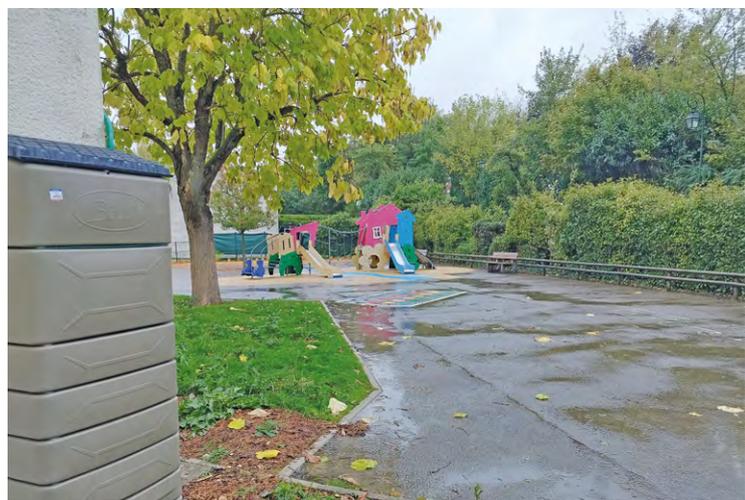
passé d'un budget de 163 000 euros à 8 000 pour accompagner les projets pédagogiques des écoles, pour 23 écoles, s'indigne-t-elle. Ça, je veux le remettre en place absolument, car je considère que le choix de répartition des budgets doit se faire avec autour de la table les élus, les enseignants et les parents d'élèves. » Elle prévoit aussi de mettre en œuvre des Assises de l'éducation : « L'idée, c'est de mettre sur la table la situation de chacun des groupes scolaires pour identifier là où y a des difficultés d'effectifs, de rénovation énergétique... et de choisir ensemble quelles sont les priorités que l'on va mettre en place pour chacune des écoles. Si on voit qu'il est nécessaire de rouvrir une école, on fera le nécessaire. »

Sa liste est en construction et sera présentée début 2026. Elle sera sans étiquette, alors que Sandrine Carneiro a quitté le MoDem en février dernier. « Ils m'ont demandé d'intégrer l'équipe de Mme Kollmannsberger, donc j'ai dit "Non, je vais préserver mes convictions". Mon cœur est au centre, mais le projet que l'on porte est un projet citoyen basé sur l'amélioration de la vie des Plaisirois », d'après la candidate, qui entend poursuivre pour l'instant, des « actions de terrain, à la rencontre des habitants », tandis que les réunions publiques, ce ne sera « pas avant début 2026 ». ■

EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS La cour de l'école maternelle Paul Langevin s'est végétalisée

Cet été, de nombreux travaux ont concerné 9 des 12 écoles des Clayes-sous-Bois. À la maternelle Paul Langevin, la cour a été entièrement rénovée.



Les enfants peuvent profiter, depuis la rentrée scolaire du 1^{er} septembre, d'une toute nouvelle cour d'école pour leur plus grand bonheur.

Dans notre édition du 26 août dernier, nous évoquions des rénovations d'équipements publics menées durant la période estivale par la municipalité clétienne. Ces travaux ont notamment concerné 9 des 12 écoles communales. C'est le cas de la cour de l'école maternelle

Paul Langevin, qui a subi des travaux de végétalisation.

« Depuis le 1^{er} septembre, les enfants, ainsi que le personnel de l'établissement, bénéficient en effet d'une cour entièrement rénovée », précise la commune sur son site internet.

Cette modernisation a plusieurs objectifs, en premier lieu de « favoriser la biodiversité », souligne la Ville, mais également de réduire les îlots de chaleur et désimperméabiliser la cour de l'école. Ce procédé permet ainsi de familiariser les élèves à la végétation commune du bassin parisien et de les sensibiliser au bien-être environnemental. D'ici la fin de l'année, des plantations seront mises en terre par les élèves eux-mêmes.

À noter que ce n'est pas le seul établissement scolaire qui a vu sa cour d'école se transformer en un bel écrin de verdure durant l'été. Celle de l'école élémentaire Paul Eluard a également accueilli des changements bienvenus. « Elle n'est plus seulement un espace de récréation, elle est devenue un lieu d'expériences, de liens et d'épanouissement, où la nature et l'enfant grandissent ensemble », se félicite la Ville. ■

EN BREF

SQY 7 dons de sang à Saint-Quentin-en-Yvelines en octobre

Montigny, Coignièrès, Magny, Plaisir, Villepreux, Voisins et Maurepas accueillent des collectes de sang en ce mois d'octobre.

Régulièrement, l'Établissement français du sang (EFS) organise des collectes à SQY. Le mois d'octobre est particulièrement dense avec 7 opérations. La 1^{re} se tient à Montigny le 6 octobre, à la salle Brugnon, de 14 h 30 à 19 h 30. Suivra une collecte à Coignièrès, en mairie, le 15 octobre, aux mêmes horaires. Le même jour, Magny aussi accueillera un don de sang, de 14 h 45 à 19 h 15 au pôle Blaise Pascal. Ce sera ensuite au tour de Plaisir d'accueillir ce type d'événement, le 17 octobre de 14 à 19 h à La Mosaïque. À Villepreux, ce sera à l'accueil de loisirs Gérard Philippe, le 21 octobre de 14 h 30 à 19 h 30. À Voisins, rendez-vous au 1 rue Marie Dorval, le 29 octobre de 14 h 30 à 19 h 30. Enfin, le mois d'octobre des collectes à SQY se conclura à la salle des fêtes de Maurepas, le 30 octobre, là aussi de 14 h 30 à 19 h 30.



Régulièrement, l'Établissement français du sang (EFS) organise des collectes à SQY.

« Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, une personne victime d'un accident, un malade atteint de cancer », rappelle l'EFS. Pour consulter les conditions à remplir et trouver un lieu de collecte près de chez soi, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr. ■

MAGNY-LES-HAMEAUX

La médiathèque Jacques Brel a emménagé dans un nouvel écrin flambant neuf

Implantée jusqu'en juin dernier dans un préfabriqué, la médiathèque Jacques Brel a pris depuis début septembre ses quartiers dans un nouveau bâtiment, inauguré le 20 septembre.

► ALEXIS CIMOLINO

D'un préfabriqué à un bâtiment ultra-contemporain. Voilà la transition qu'a connue la médiathèque Jacques Brel, à Magny-les-Hameaux. L'équipement, installé jusqu'en juin dernier rue Lemarchand, occupe désormais un nouvel édifice situé à moins d'1 km, rue de la Gerbe d'or. Un édifice flambant neuf, ouvert depuis début septembre et inauguré le 20 septembre dernier en présence d'élus du territoire, dont le maire Génération.s de Magny, Bertrand Houillon, qui nous a confié son soulagement de voir ce bâtiment enfin sortir de terre. Le projet était en effet attendu depuis environ 20 ans.

« Depuis le moment où l'Agglomération a pris la compétence de la lecture publique, était programmée une médiathèque en dur pour pérenniser l'accès à la lecture publique sur Magny, et pour avoir des locaux adaptés au taux de lecture sur la commune, qui est un des plus importants de l'agglomération depuis longtemps, avance-t-il. On avait une médiathèque dans des préfabriqués, très



Le nouveau bâtiment, d'une surface de 660 m² contre 400 pour l'ancien, a été achevé après 1 an et demi à 2 ans de travaux, et offre « un accès au public plus grand, mieux organisé », affirme le maire.

énergivore, avec 400 m², des espaces pas forcément adaptés, il n'y avait pas de salle d'animation... Donc c'était urgent d'avoir quelque chose qui évolue et qui apporte à la fois du confort pour les personnels et pour les usagers. »

Après des études concernant la Maison de l'environnement montrant que cette dernière n'était pas du tout adaptée pour accueillir la médiathèque, la Ville s'était mis d'accord en 2016 avec SQY pour construire le nouvel équipement sur une réserve foncière, un terrain inoccupé depuis le départ d'un maraîcher qui l'occupait dans les an-

nées 1980. L'ensemble de la parcelle, à côté de laquelle est située l'école Jammes, a été acquise par l'Agglomération. Ensuite, les choses se sont accélérées et les travaux ont duré un an et demi à 2 ans.

« Le projet a aussi été travaillé avec un collectif d'habitants, souligne Bertrand Houillon. On avait proposé aux habitants volontaires de créer un comité pour discuter du fonctionnement de la médiathèque, des thématiques à aborder à l'intérieur, des espaces à proposer, notamment un patio avec petit jardin, de l'espace d'animations et de ce qu'on pourrait y faire. »

Ces habitants ont donc eux aussi contribué à ce nouvel écrin, conçu par l'architecte Basalt (qui a réalisé plus de 50 médiathèques). Le nouveau bâtiment va, sur une surface plancher de 660 m², permettre « un accès au public plus grand, mieux organisé, puisque c'est tout un bâtiment en longueur qui permet d'aller de la lecture pour les plus jeunes à la lecture adulte, et qui permet aussi d'avoir des espaces de travail, une cabine de coworking et des espaces numériques, et une salle d'animation de 80 m², dans laquelle va être installée une estrade de plusieurs niveaux, qui va vraiment permettre de développer des animations autour de la lecture publique, de la lecture de contes... », se félicite le maire. Il a déploré dans son discours inaugural que l'ex-médiathèque, « c'était 400 m² de locaux... et une amplitude horaire de seulement 18 h pour plus de 2 000 adhérents ».

Désormais, l'amplitude horaire va se trouver, à partir d'octobre, élargie grâce à au dispositif Open + (une 1^{re} dans le réseau des médiathèques de SQY), avec 6 h en plus d'ouverture par semaine. « Ce système va permettre à des usagers de rentrer dans la médiathèque, de regarder les livres, de pouvoir en sélectionner et repartir avec », précise l' élu, ajoutant qu'« il faut s'inscrire en complément au dispositif pour avoir accès sur ces horaires ».

Bertrand Houillon souligne aussi l'aspect « durable et performant au niveau énergétique et du confort d'été et d'hiver » du bâtiment, qui a coûté un peu moins de 3,4 millions d'euros HT, financés à près de 53 % par des partenaires (dont 1,2 million d'euros du Département), le reste à charge pour SQY s'élevant à 1 million.

« La culture, c'est le 1^{er} budget de l'Agglomération, a affirmé Jean-Michel Fourgous (LR), le président de SQY et maire d'Élancourt, dans son discours. Notre réseau de médiathèques est le 1^{er} réseau de lecture publique en Île-de-France, l'un des meilleurs en France, et nous le renforçons constamment. » Eric-Alain Junes, vice président de SQY à la culture, a mis en avant le fait que la médiathèque magnycoise « abrite plus de 20 000 documents, un coin jeunesse, un espace BD/mangas, des romans, des DVD, et l'accès à la presse ».

Les usagers qui découvrent avec bonheur le nouveau bâtiment. Comme Ludvine, venue avec son conjoint et ses enfants le jour de l'inauguration. « C'est très agréable, très aéré, il y a plus de lumière, apprécie cette Magnycoise, qui fréquentait l'ex-médiathèque depuis 3 ou 4 ans. C'était plus exigü pour circuler dans les allées, pour faire les recherches. » ■

■ EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS Une nouvelle enseigne Timberland ouvre ce mardi à One nation

Timberland, marque spécialisée dans le prêt-à-porter outdoor, a intégré le centre commercial One nation depuis le mardi 30 septembre.



One nation est le centre commercial outlet de l'Ouest parisien qui se situe dans la commune des Clayes-sous-Bois.

Une boutique de plus est arrivée à One nation, le centre commercial outlet basé aux Clayes-sous-Bois. Après l'ouverture d'un magasin Lacoste en avril dernier - une enseigne « qui était demandée depuis plusieurs années par les clients », comme nous le confiait en mars dernier Philippe Catteau, président

du groupe Catinvest, propriétaire de One Nation - au sein du centre commercial, c'est au tour de Timberland de s'installer ce mardi 30 septembre à One Nation.

Timberland, enseigne spécialisée dans l'habillement de plein air, notamment les chaussures, fait

partie du groupe américain VF Corporation, qui a déjà implanté 2 magasins (The North Face en 2014 et Vans en 2018) au sein du centre commercial. Sa boutique a ouvert le 30 septembre sur une surface de 285 m².

Ouverture le 30 septembre

« Avec l'arrivée de Timberland, One nation confirme son positionnement unique et devient notamment l'outlet proposant la plus large sélection de marques outdoor en France », explique un communiqué transmis par One nation. Timberland vient ainsi compléter la dizaine de boutiques spécialisées dans l'outdoor et le ski. Le centre commercial est ouvert tous les jours de 11 à 20 h (excepté le samedi où il ouvre à 10 h). Plus d'informations sur onenation.fr. ■

■ EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS Les travaux de rénovation des tours du parc de Diane sont terminés

Les Clétiens peuvent (re)venir admirer ces 2 tours à l'entrée du parc du Diane, vestige d'un château du XIX^e siècle, aujourd'hui disparu.

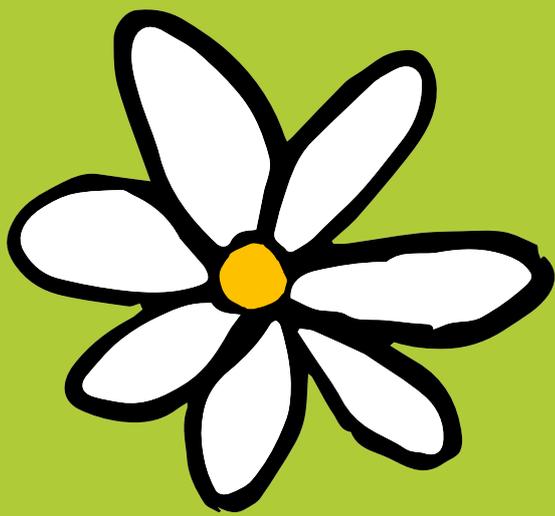
Les travaux des tours du parc de Diane, aux Clayes, sont achevés. Dans notre édition du 19 novembre 2024, nous évoquions le fait que ces 2 tours, vestiges d'un château du XIX^e siècle, subissaient depuis quelques années des désordres structurels. La municipalité avait alors décidé de les restaurer. Ce chantier, effectué en 2025 par la société MTP, est désormais terminé, et les Clétiens peuvent venir admirer ces tours, qui font partie intégrante du patrimoine historique de la ville. « Depuis quelques années, par défaut d'appuyement lié à la disparition des constructions sur lesquelles chacune des 2 tours s'appuyait, des désordres structurels sont apparus. Une campagne d'étalement de confortation avait alors été mise en place », précise la Ville sur son site internet.

Les travaux concernaient notamment le confortement de la tour Est.



Les 2 tours qui accueillent les visiteurs à l'entrée du parc de Diane ont fière allure. Elles ont subi une rénovation complète.

« Ces derniers ont nécessité d'exécuter des travaux de fondations profondes (pieux) et de reprise en sous-œuvre par la création d'une longrine périphérique », poursuit la municipalité. Pour ceux désirant les contempler, les 2 tours sont situées juste à l'entrée du parc de Diane. ■



Que vous ayez

un peu,

beaucoup,

passionnément

à donner,

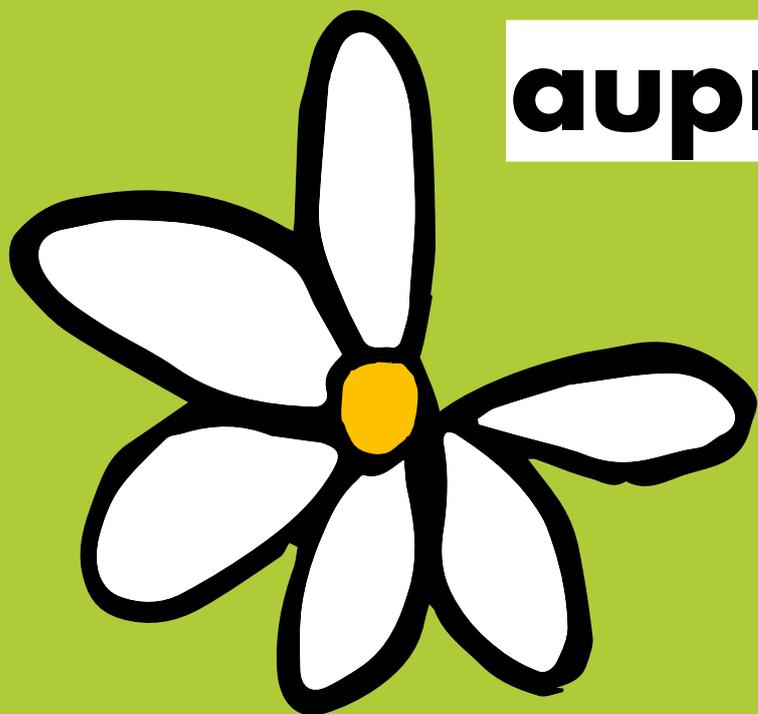
engagez-vous

auprès d'un enfant

protégé par

l'aide sociale

à l'enfance.



Devenez bénévole !

accueilbenevoleASE@yvelines.fr



SCANNEZ-MOI



Yvelines
Le Département

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Trappes

Un jeune homme de 20 ans a été tué à l'arme blanche à la gare

Une rixe a éclaté entre deux individus dans l'après-midi du 23 septembre sur le parvis de la gare de Trappes. La victime, mortellement touchée par un coup de couteau au thorax, n'a pas pu être réanimée par les secours.



La Police nationale a bouclé le secteur de la gare de Trappes après l'agression et le procureur de la République s'est rendu sur les lieux du drame.

Un événement tragique s'est déroulé à Trappes dans l'après-midi du mardi 23 septembre. Un jeune homme de 20 ans, a perdu la vie sur le parvis de la gare, suite à un coup donné à l'aide d'une arme blanche. Blessé mortellement par un coup de couteau pendant une bagarre avec un autre homme, il n'a pas pu être réanimé par les secours.

L'auteur présumé, un autre homme âgé de 23 ans, a été interpellé par la Bac (Brigade anti-criminalité) peu de temps après cette agression. Une information judiciaire a été ouverte jeudi 25 septembre du chef d'homicide volontaire et l'auteur du coup mortel a été placé en détention provisoire à l'issue de sa mise en examen pour ce motif. C'est le commissariat d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines qui est chargé de mener l'enquête.

Mortellement poignardé par un coup de couteau

Le procureur de la République s'est rendu sur place, le jour de l'agression, les lieux ayant été bouclés par la Police nationale. Selon les 1^{ers} éléments de l'enquête, les deux hommes âgés d'une vingtaine d'années seraient originaires de Trappes.

Revenons sur les faits. C'est aux alentours de 14 h 45 que la rixe entre le meurtrier présumé et la victime a éclaté à la gare de Trappes. Alors que la victime semblait avoir le dessus pendant l'affrontement, « l'autre a sorti un grand couteau de cuisine et l'a poignardé en plein tho-

rax. Dans la foulée, il a pris la fuite, talonné par un chauffeur de bus et les clients d'un bar. La brigade anti-criminalité l'a ensuite rapidement arrêté », révèle un article de 78actu.

L'arme utilisée pour commettre ce crime a été retrouvée à proximité, dans une bouche d'égout. Elle faisait partie d'un ensemble. « Chez le suspect, les policiers ont mis la main sur une batterie dans laquelle il manquait une lame. Ce qui laisserait à penser que le suspect serait bien parti armé », poursuivent nos confrères.

Le corps du jeune défunt a été transporté à l'institut médico-légal de Garches (Hauts-de-Seine)

pour y être autopsié. Le parquet de Versailles a confirmé au Parisien que « l'autopsie de la victime montrait qu'elle était morte d'une blessure à l'arme blanche ». D'après le média local, le suspect a été décrit par des témoins comme étant « assez balèze » et est déjà connu de la justice. Ce dernier ayant déjà été condamné par le passé à quatre reprises pour des conduites sous stupéfiants. Une ouverture d'information va permettre à la justice d'enquêter plus en avant dans le motif de l'opposition entre les deux hommes. Mais, à priori, les deux hommes se connaissaient et l'origine de la rixe serait probablement une affaire amoureuse. ■

Yvelines

La Police nationale a mené une série de contrôles routiers du 15 au 21 septembre

Des contrôles routiers effectués dans le département des Yvelines entre le 15 et le 21 septembre ont mené à 12 mises en fourrière de véhicules.

Les conducteurs de véhicules motorisés ont sûrement du apercevoir du bleu sur le bord de la route durant la semaine du 15 au 21 septembre. En effet, la Police nationale a effectué une série de contrôles routiers durant toute la semaine dans le département des Yvelines.

Sur 39 opérations menées, il y a eu 185 contraventions ainsi que 19 interpellations pour des délits routiers de différentes natures. 26 immobilisations de véhicules ont été faites et 12 véhicules ont été mis en fourrière. ■

Yvelines

Une femme de 40 ans portée disparue depuis le mois d'août a été retrouvée

C'est de son plein gré que la femme s'est rendue au commissariat de Bordeaux le 25 septembre. Aysé Aslan était portée disparue depuis le 20 août dernier.



Aysé Aslan, une femme de 40 ans avait été portée disparue depuis le 20 août dernier. Elle a été retrouvée le jeudi 25 septembre, à Bordeaux.

Dans notre édition du 9 septembre, nous évoquions la disparition inquiétante d'Aysé Aslan, une femme âgée de 40 ans, portée disparue depuis le 20 août dernier, à Versailles. Un appel à témoins avait été lancé par la Police nationale des Yvelines le 5 septembre. Cette quarantenaire, connue pour s'être présentée aux élections législatives dans la 3^e circonscription des Yvelines sous l'étiquette Debout la France (un parti politique fondé par Nicolas Dupont-Aignan classé à l'extrême droite de l'échiquier politique), a été retrouvée le jeudi 25 septembre, à Bordeaux (33).

L'un de ses proches avait déclaré à nos confrères de 78actu en sep-

tembre, qu'à son domicile, « il y avait toutes ses affaires : son sac à main, sa carte d'identité, sa carte bancaire. On a directement alerté la police. Aujourd'hui (à la date du 14 septembre), on n'a toujours aucune piste », explique le journal.

Elle va être entendue par les policiers de Versailles

Aysé Aslan s'est d'elle-même présentée au commissariat de Bordeaux le 25 septembre. D'ici quelques jours, elle devrait être entendue par les policiers du commissariat de Versailles pour expliquer les circonstances précises de sa disparition, qui, à ce jour, restent encore nébuleuses. ■

Yvelines

Arrêtés en possession d'une importante somme d'argent et d'une carte bancaire volée

La Police nationale a arrêté 3 personnes qui étaient en possession d'une carte bancaire volée ainsi que d'une importante somme d'argent. Le conducteur n'était pas titulaire du permis.

Le 24 septembre, à Versailles, la Police nationale a décidé de contrôler un conducteur suite à diverses infractions routières. À bord de la voiture, se trouvaient trois personnes qui étaient en posses-

sion d'une carte bancaire dérobée et d'un faux courrier au nom du propriétaire de ladite carte bleue. Le propriétaire de la carte bancaire a d'ailleurs confirmé aux policiers qu'il venait d'être victime d'un vol

par ruse. Par ailleurs, une importante somme d'argent en espèce a été retrouvée dans le véhicule et le conducteur du véhicule était en défaut de permis de conduire. Les trois suspects ont été interpellés. ■

Meulan-en-Yvelines Un blessé grave au niveau du pont suite à un accident de voiture

Alors que la circulation est déjà difficile en temps normal, l'accident survenu le 26 septembre un peu avant 7 h a mis la pagaille sur le pont de Meulan-en-Yvelines. En effet, à cause d'une collision entre une voiture et un bus, celui-ci a été fermé et interdit à la circulation dans les deux sens jusqu'à 9 h 15. Selon *78actu*, cet accident a tout de même provoqué un blessé grave dans la voiture et quatre blessés légers dans

le bus. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas l'état actuel de la personne la plus durement touchée.

La semaine dernière, c'était à Épône qu'un énorme carambolage s'était produit. Trois véhicules s'étaient rentrés dedans à cause d'une fourgonnette, qui en plus avait tenté de fuir avant de se faire arrêter quelques mètres plus loin. ■

Buchelay Pour voler des vêtements... il décide de les enfiler

Un homme de 31 ans a tenté le 24 septembre de subtiliser un pull et un t-shirt de l'une des enseignes du centre commercial Mon Beau Buchelay. Déjà condamné pour des faits similaires quelques mois plus tôt, il a écopé de 6 mois de prison.



En mai 2025, il avait déjà été condamné pour vol de produits des marques Decathlon et Sephora.

Qu'est-ce que l'audace ? À cette question philosophique, un trentenaire a tenté d'y répondre par un vol surprenant. Le 24 septembre, il a essayé de sortir de l'enseigne Stokomani – qui se trouve dans le centre commercial Mon Beau Buchelay – avec un pull et un t-shirt qu'il n'avait pas payé. Pour éviter de se faire prendre, l'homme de 31 ans a tenté de les dissimuler en les mettant sous ses propres vêtements. Toutefois, les vigiles ne se sont pas faits avoir. Comme le rapporte *78actu*, l'individu a nié les faits durant sa garde à vue, prétextant que les vêtements pro-

venaient du marché du Val Fourré à Mantes-la-Jolie. Le lendemain, il se retrouvait au tribunal de Versailles dans le cadre des comparutions immédiates. Le site internet d'informations locales indique que le mis en cause avait déjà été condamné à quatre mois de prison pour des faits similaires le 28 mai 2025. Et surtout, il devait quitter le territoire français.

À l'issue de son procès, il a écopé de 6 nouveaux mois et devra quitter l'Hexagone à l'issue de sa peine. Le trentenaire a déclaré faire appel. ■

Meulan-en-Yvelines 5 et 8 ans de prison pour le couple qui a tabassé un père et sa fille à la gare de Thun-le-Paradis

En juillet, un père et sa fille avaient été violemment agressés par un couple sur le quai de la gare Thun-le-Paradis de Meulan-en-Yvelines. Le procès des deux agresseurs se déroulait le 23 septembre. Ils ont respectivement écopé de 5 et 8 ans de prison.



Les images de la vidéosurveillance de la gare diffusées lors du procès, ont démontré l'extrême violence de l'agression.

Onze longues minutes. Le 23 septembre, la vidéo de l'agression d'un père et sa fille sur le quai de la gare Thun-le-Paradis de Meulan-en-Yvelines est diffusée au tribunal correctionnel de Versailles. Les images sont insoutenables, nous sommes en juillet et les deux victimes voulaient simplement se rendre à un concert de K-Pop. Au lieu de cela, des coups de poings, des coups de pieds, tellement « qu'il serait plus rapide d'écrire à quel endroit les deux victimes n'ont pas été blessées » écrit le médecin dans son rapport que mentionne par *78actu*. Alors pourquoi ce déferlement de haine ?

C'est la question à laquelle doit répondre le couple d'agresseurs,

car depuis leur garde à vue, ils ont préféré se taire. « J'ai entendu le père dire : Sale bicot ! Regarde-le avec sa poufiasse voilée ! » indique l'un des prévenus. Son épouse poursuit. « Je suis partie le défendre quand il a reçu un coup de casque » rapporte le site internet d'informations locales. Un assesseur refuse alors de croire en cette théorie de l'injure raciale. Il note qu'elle avait juste un « foulard sur la tête » et surtout, au moment où celle-ci se fait traiter de « pute voilée (sic) », elle ne réagit même pas. Même constatation pour le procureur de la République. « La victime ne vous regarde pas, elle est sur son téléphone et le père fume sa cigarette » indique *78actu*.

La jeune fille rouée de coups va alors se présenter à la barre afin de se défendre : « Je ne suis pas une menteuse... Ils m'ont frappée pour rien. Ils m'ont menacée. Et mon père... Il a eu si peur qu'il ne dort plus. Il se dit qu'il n'a pas pu me protéger... » Après un long délibéré, la sanction tombe. Pour le mari, ce sera 8 ans de prison. Pour l'épouse, 5 dont 15 mois avec sursis probatoire. De plus, ils ont interdiction de se rendre à Meulan-en-Yvelines pendant trois ans. Les deux éclatent en sanglots, interloqués, tout comme leurs avocats. Selon eux, ces sanctions sont « hors-sol » et « disproportionnées », avec « une forme d'acharnement ». Ils ont donc déjà annoncé faire appel de la décision. ■

Mantes-la-Jolie Un individu agressé au couteau

Le 23 septembre, un homme de 60 ans s'est pris un coup de cutter au niveau du boulevard Georges Clemenceau, à Mantes-la-Jolie. Ses jours ne sont pas en danger.

Les pompiers ont dû intervenir le 23 septembre en début de soirée afin de soigner un homme de 60 ans blessé par arme blanche devant le collège situé boulevard Georges Clemenceau, à Mantes-la-Jolie. La victime a pris un coup de cutter et l'auteur des faits, un Mantais de 49 ans, a ensuite pris

la fuite pédestrement en direction de la dalle du Val Fourré. Les soldats du feu ont appelé la police. En interrogeant les personnes des alentours, les forces de l'ordre sont tombées sur des jeunes qui avaient filmé la scène et qui indiquaient aux effectifs le principal suspect. À l'heure où nous écrivons ces lignes,

celui-ci n'a pas été encore retrouvé. Par ailleurs, la victime a été transportée à l'hôpital de Mantes-la-Jolie et son pronostic vital n'est pas engagé. Un fait divers similaire s'est déroulé à Trappes cette semaine : malheureusement, la personne poignardée est décédée (lire page 10). ■

Volleyball

Dans la douleur, le Volley-club Plaisir-Villepreux lance sa saison par une victoire

Le VCPV s'est imposé 3 sets à 2 à domicile face à Maromme-Canteleu, le 28 septembre lors de la 1^{re} journée de N3. Le club vise la remontée immédiate en N2.



« On prend le 1^{er} et le 3^e set, et lors du 2^e set, on a plusieurs balles de set qu'on n'arrive pas à conclure, regrette l'entraîneur-joueur. Après, on donne un peu confiance à l'adversaire, et il a pu revenir. »

3 sets à 1, Ndlr), car l'objectif, c'est et nous a embêtés jusqu'à la fin du match. » Il mentionne aussi, dans l'équipe adverse, un « pointu assez physique qui nous a bien embêtés toute la rencontre ».

« On a un peu péché sur tout ce qui est blocs défense, on n'a pas été très efficaces dans ces 2 domaines, surtout sur les sets qu'on perd, déplore l'entraîneur-joueur concernant cette rencontre inaugurale. C'est ce qui a fait que l'adversaire a pris confiance

En d'autres termes, la victoire est là mais il faudra montrer un bien meilleur niveau par la suite pour terminer à la 1^{re} place de la poule, la seule po-

sition au classement permettant de remonter en N2 un an après l'avoir quittée. « Ça ne va pas être facile, car on a 2 ou 3 équipes parisiennes assez costauds, prévient Thomas Pielka, restant toutefois confiant. On joue les matchs pour les gagner. Après, une saison, c'est long. Une montée, on a une erreur ou 2 max dans l'année, une défaite ou 2. Donc il faut vraiment rester concentrés tout le long, avoir un peu de continuité, un peu de chance de ne pas avoir de blessures, et pouvoir performer aussi à l'extérieur sur les gros matchs. Ça va se jouer de toute façon à 1 ou 2 matchs. Une montée, ça ne se joue pas à grand-chose, comme une descente souvent d'ailleurs. »

Un effectif modifié par rapport à la saison dernière

Dans ce dernier cas de figure, le VCPV est bien placé pour le savoir, l'ayant constaté à ses dépens en fin de saison dernière. Longtemps hors de la zone rouge, ils ont craqué dans des matchs face à des concurrents directs dans la dernière ligne droite et ont été relégués. « Il y a eu des blessures, et un manque d'expérience, qui a fait que les matchs couperet, on a eu du mal à performer dessus, concède Thomas Pielka. Sur les 2-3 derniers matchs, c'était des adversaires directs pour le maintien, et on n'a pas du tout réussi. On a aussi eu des problèmes administratifs, on a pris des points de pénalité, et ça a un peu tapé dans le moral de l'équipe. »

Cette saison, c'est avec un effectif profondément modifié que Plaisir-Villepreux aborde le retour à l'étage inférieur. « Il y a quand même eu 4 arrivées et 5 départs. Donc ça modifie quand même un tiers de l'effectif », fait savoir l'entraîneur-joueur, citant par exemple la perte de « nos 2 passeurs ». « Donc il faut une petite mise en route, mais en soi, l'effectif est conscient qu'il y a possibilité de remonter, donc ils sont concentrés là-dessus depuis la reprise », assure-t-il.

Une reprise de l'entraînement effectuée le 18 août dernier, suivie de 2 matchs de préparation, contre Sartrouville (N2) et Bois d'Arcy (Prénationale). Malheureusement, lors du dernier d'entre eux, le 23 septembre, « on a perdu un joueur pour l'année, qui s'est fait les ligaments croisés intérieurs », soupire Thomas Pielka, qui lui-même revient d'une blessure contractée en fin de saison dernière. « Je reviens petit à petit, et là je suis sur un changement de poste, car je ne peux pas utiliser mon épaule à 100 % », indique-t-il. C'est dans ces conditions que les Plaisiro-Villepreusiens vont aborder la suite de leur saison, avec un 1^{er} déplacement le 5 octobre du côté de Cherbourg, pour y affronter l'AS Hainevillaise volley, un club qui sort d'une saison difficile mais avait été repêché en N3. « Je pense qu'on est favorisé, il va falloir assumer le statut, affirme Thomas Pielka. On est là pour gagner. » ■

Rugby Plaisir chute encore

Les Plaisirois se sont inclinés d'un point face à Chartres (28-27), le 28 septembre lors de la 3^e journée de Fédérale 2. Une défaite concédée dans les derniers instants et une mauvaise opération comptable.



Alors qu'il menait jusqu'à la 79^e minute à domicile face à Chartres, le Plaisir rugby club a concédé une pénalité fatale qui l'éjecte pour l'instant des places qualificatives en phase finale.

2^e défaite de suite pour Plaisir en Fédérale 2. Battus une semaine plus tôt à Gennevilliers (31-12), les Plaisirois se sont cette fois inclinés à domicile, face à Chartres (28-27), le 28 septembre. Face à une équipe présentée comme l'un des épouvantails de la poule mais qui n'avait pour l'instant toujours

pas gagné cette saison (une défaite et un nul), le PRC débutait idéalement son match. Après une 1^{re} mi-temps très bien négociée (une pénalité et 2 essais transformés), Plaisir menait largement à la pause (17-5). Mais les visiteurs s'offraient une belle remontée dans le 2^d acte, et ce malgré un

carton rouge qui les a laissés temporairement en infériorité numérique. Sauf que les Plaisirois se retrouvaient eux aussi à 14 dans les ultimes minutes. Une période qu'ils ont payée cher, avec un essai transformé encaissé, et surtout une pénalité adverse qui les crucifiait à la 79^e minute, permettant à Chartres d'arracher une victoire d'un point.

Remontée adverse en 2^e mi-temps

Cette défaite, dont le scénario risque de faire mal dans les têtes, laisse les Plaisirois à la 8^e place du classement, donc provisoirement hors du top 6, qualificatif pour les phases finales. Un top 6 qu'intègre Chartres à la faveur de son succès du jour. Prochain rendez-vous pour le PRC, le 12 octobre sur le terrain du Scuf. ■

Football Coupe de France : Trappes prend l'eau

Quatre petits tours et puis s'en vont. Il n'y a plus de clubs de SQY en lice dans cette Coupe de France 2025-2026. L'ES Trappes, dernier représentant saint-quentinois, a été éliminé au 4^e tour, le 27 septembre. Sur leur pelouse, les Trappistes, pensionnaires de R2, ont été

balayés par St-Maur Lusitanos (6-1), une équipe évoluant en N2. Le 5^e tour, dont le tirage au sort était prévu le 30 septembre, aura lieu le 11 octobre et sera notamment marqué par l'entrée en lice des clubs de National. ■

Omnisports Une matinée riche en sport pour clôturer la programmation sur la colline d'Élancourt

Clap de fin pour la 1^{re} saison d'animations sur la colline d'Élancourt depuis la réouverture au public du site olympique, le 17 mai dernier. Pour ce faire, une matinée sportive de clôture est organisée le 5 octobre de 9 h 30 à 12 h. « Pour clôturer cette saison exceptionnelle, on vous invite à une matinée sportive et festive, ouverte à tous, pour prolonger ces instants ensemble », indique l'agglomération de SQY, gestionnaire du site, sur sa page Facebook. Au menu des réjouissances, VTT, trail, tennis de table, crossfit, yoga, pi-

lates, BMX, trottinette, ou encore un escape game biodiversité. Le tout dans une ambiance musicale (un groupe de musique sera même présent). Toutes ces activités sont gratuites, mais sur inscription, via lacollinedelancourt.fr. Et pour être fidèle à l'adage « après l'effort, le réconfort », des foodtrucks de crêpes et galettes seront également de la partie. À noter que la colline restera ouverte au public toute l'année. En revanche, les animations proposées s'arrêteront après le 5 octobre et devraient revenir l'été prochain. ■

NOUVEAU À SAINT-CYR-L'ECOLE, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN APPARTEMENT NEUF

Votre **3 pièces**
à partir de
218 000 €
(Parking inclus)



Une parenthèse naturelle en coeur de ville !

Des logements idéalement conçus grâce à leurs **prestations de qualité et leurs espaces de vie lumineux**.

Chaque détail de la vie quotidienne a été pensé pour offrir un **cadre de vie sur mesure pour toutes les familles**.

Appartements parfaitement situés au **29 rue Victorien Sardou**.

Chaque appartement bénéficie **d'un jardin, d'un balcon ou d'une terrasse**, conçus comme le prolongement de l'habitation.

Achetez en toute sérénité



- **Le + d'Apilogis** : vous bénéficiez d'un interlocuteur dédié pour vous accompagner tout au long du processus d'acquisition.

Scannez-moi pour plus d'informations



Avec APILOGIS, profitez de logements de qualité à un prix attractif, pour devenir propriétaire grâce au Bail Réel Solidaire¹ !

Découvrez nos appartements neufs du 2 au 4 pièces.

Le BRS est un dispositif d'accession sociale à prix encadré et accessible. Il permet de diminuer le coût d'achat jusqu'à 30%, en dissociant le terrain du bâti, sous condition d'en faire sa résidence principale.

 www.apilogis.fr
 09 72 03 52 10



¹Programme éligible au dispositif bail réel solidaire (BRS) et prix maîtrisé pour l'acquisition de sa résidence principale sous conditions de ressources. Apilogis, société anonyme coopérative d'intérêt collectif d'habitations à loyer modéré, société à capital variable ayant son siège social au 18, boulevard du Midi, 78200 Mantes-la-Jolie. Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 304 708 589.

Guyancourt C'est parti pour la saison à la Batterie et à la ferme de Bel Ébat

Les 2 équipements culturels de Guyancourt reprennent, pour l'un, le 3 octobre, et l'autre, le 7 octobre, une saison 2025-2026 où la programmation s'annonce encore très dense et variée.



La Batterie reprendra sa saison le 3 octobre avec le concert d'Emma Peters. Pour la ferme de Bel Ébat, il faudra attendre le 7 octobre, avec pour commencer l'humoriste Yann Marguet.

Les lancements de saison se poursuivent à SQY. C'est notamment au tour de Guyancourt de lancer la sienne. C'est d'abord à la Batterie que le public pourra retrouver des représentations, avec d'abord le concert d'Emma Peters le 3 octobre de 20 h 30 à 23 h. Cette auteure-compositrice-interprète de 28 ans, dont le style se situe entre pop, folk, électro et hip hop, est « une artiste multicolore », définit la Batterie. Une référence au nom d'une de ses chansons, issue de l'album Tout de suite, 2^e et dernier album en date de l'artiste, sorti en 2024. « Entre tendresse et brutalité, chaque texte d'Emma a la substance des choses vécues, de celles qui nous vont tout de suite droit au cœur », poursuit la Batterie au sujet de celle qui a également été nommée aux Victoires de la musique en 2023, un an après la sortie de son 1^{er} album, Dimanche, qui a marqué un véritable tournant pour la jeune Lilloise. Les tarifs des places vont de 8,75 à 25 euros, réservations via kiosq.sqy.fr.

4 jours plus tard, ce sera au tour de la ferme de Bel Ébat de débiter sa saison. Yann Marguet s'y produira en effet le 7 octobre de 20 h 30 à 21 h 50. Cet humoriste franco-suisse s'est également fait connaître en réalisant des chroniques à la radio (radios suisses, France inter) mais également à la TV, dans l'émission Quotidien. Il a aussi réalisé 2 spectacles, dont Exister, définition, pour lequel il est actuellement en tournée. « Avec le ton

qui est le sien, Yann Marguet nous emmène faire un tour du côté de la vie. Nos postures, nos combats, vains ou utiles, nos croyances, nos stratégies, nos pas de danses dans ce grand bal qui nous dépasse tous, voilà le corps de cette heure et quart de scène », décrit la Batterie. Détails et réservations au 01 30 48 33 44.

Ces 2 dates donneront le ton d'une saison riche en événements pour Scènes 2 Guyancourt (nom donné

par la ville de Guyancourt à la Batterie et à la ferme de Bel Ébat). À la Batterie, une trentaine de dates, avec de l'opéra, du jazz, du rock, de la natural trance, un ciné-concert, des musiques du monde, de la pop, du funk, du théâtre musical, un conte musical jeune public, de la musique classique, du metal, du rap, ou encore du reggae. Avec quelques dates marquantes, et des rendez-vous habituels (Studios en scène le 7 février, Nuit blanche le 6 juin, Jam session le 13 juin, Fête de la musique, célébrée ici le 20 juin et non le 21).

À la ferme de Bel Ébat, c'est une programmation alliant outre l'humour, le théâtre, le cirque, la danse, la magie, les spectacles de marionnettes, et même quelques concerts que les spectateurs pourront découvrir lors de cette saison 2025-2026. Pour en tout un peu moins de 30 dates. Pour consulter l'ensemble de la programmation de ferme de Bel Ébat et de la Batterie, rendez-vous sur scenes2guyancourt.fr. ■

La Verrière Exposition de Mustang et concert de rock dans la commune ce samedi

Le 4 octobre, La Verrière se met à l'heure américaine. La journée, de 11 à 18 h, les Mustang feront leur retour dans la ville, comme elles l'ont déjà fait à plusieurs reprises depuis 2021, dans le cadre d'une collaboration entre la municipalité et le Mustang club de France. Au total près de 100 Mustang et des dizaines de Harley Davidson paraderont dans les rues de la commune, avant de stationner dans le parc du château. Le public pourra participer à des baptêmes ou tout simplement admirer ces bolides typiquement US, mais également tester des simulateurs et des sports américains, et profiter de nombreuses autres animations gratuites. L'entrée est libre et gratuite. Des foodtrucks seront également présents. Le soir, à partir de 18 h 30, direction Le Scarabée pour un concert 100 % rock. Le groupe MDP, entièrement composé de bikers, reprendra des standards du rock US, français et britannique. Les tarifs pour le concert vont de 7 à 10 euros. Détails sur ville-laverriere.fr, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Magny Le Livre infini, 1^{re} exposition de la nouvelle médiathèque Jacques Brel

Jusqu'au 7 octobre, se tient une exposition pour les 20 ans du Livre infini, projet impliquant des élèves de la ville autour de la mémoire des Magnycois disparus durant les principaux conflits du XX^e siècle.

La médiathèque Brel, à Magny-les-Hameaux, récemment inaugurée (voir p.8), accueille sa 1^{re} exposition dans son nouveau bâtiment. Une exposition pour fêter les 20 ans du Livre infini, projet initié durant l'année scolaire 2004-2005, impliquant des élèves de la commune (de la maternelle au collège), encadrés par des artistes, dans le but d'honorer la mémoire des Magnycois disparus durant la 1^{re} et la 2^e Guerre mondiale, ainsi que la guerre d'Algérie.

« Dans chaque ville, on a, sur le carré de mémoire, une stèle avec les noms des morts pour la France. À Magny, il n'y a pas ça, on n'a pas les noms des morts sur le carré de mémoire, on a un livre transmis depuis 20 ans, tous les 8 mai [...] au président de la FNA-CA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et

Tunisie, Ndlr) et au maire de Magny », nous explique Jodie Legein, chargée d'action culturelle à la ville de Magny, à propos de ce projet parrainé par Stéphane Hessel (décédé en 2013) et Ginette Kolinka (survivante de la déportation durant la 2^e Guerre mondiale, venue à Magny l'année dernière dédicacer le tome 21 du Livre infini).

Une trentaine d'heures de classe par an consacrées à ce projet

Le projet a été initié par l'artiste Marie-Ange Guillemot, qui a notamment encadré le 1^{er} volume, en 2004-2005. C'est aussi elle qui a conçu le carré de mémoire de Magny, situé en face de la mairie et qui se compose de 3 éléments, décrits par la Ville : un arbre (ginkgo biloba), « symbole de résilience » et seul

arbre à avoir survécu à la bombe atomique au-dessus d'Hiroshima, incarnant « la force de la vie, la paix et la mémoire partagée » ; « une surface-rencontre, un espace géométrique entre sable blanc et pierre, où chacun est invité à s'arrêter et réfléchir » où l'on peut notamment trouver les dates des 3 conflits commémorés (1914-1918, 1939-1945, 1954-1962) ; et donc le « livre infini », auquel contribuent chaque année les enfants de la commune, encadrés par un artiste et des enseignants, qui y inscrivent les noms des victimes de guerre et de déportation de Magny-les-Hameaux.

« Chaque année, ça change d'artiste », précise Jodie Legein. L'objectif de l'exposition est ainsi de présenter le travail effectué depuis 20 ans dans le cadre de ce projet, et de « montrer, depuis 20 ans, ce qui se

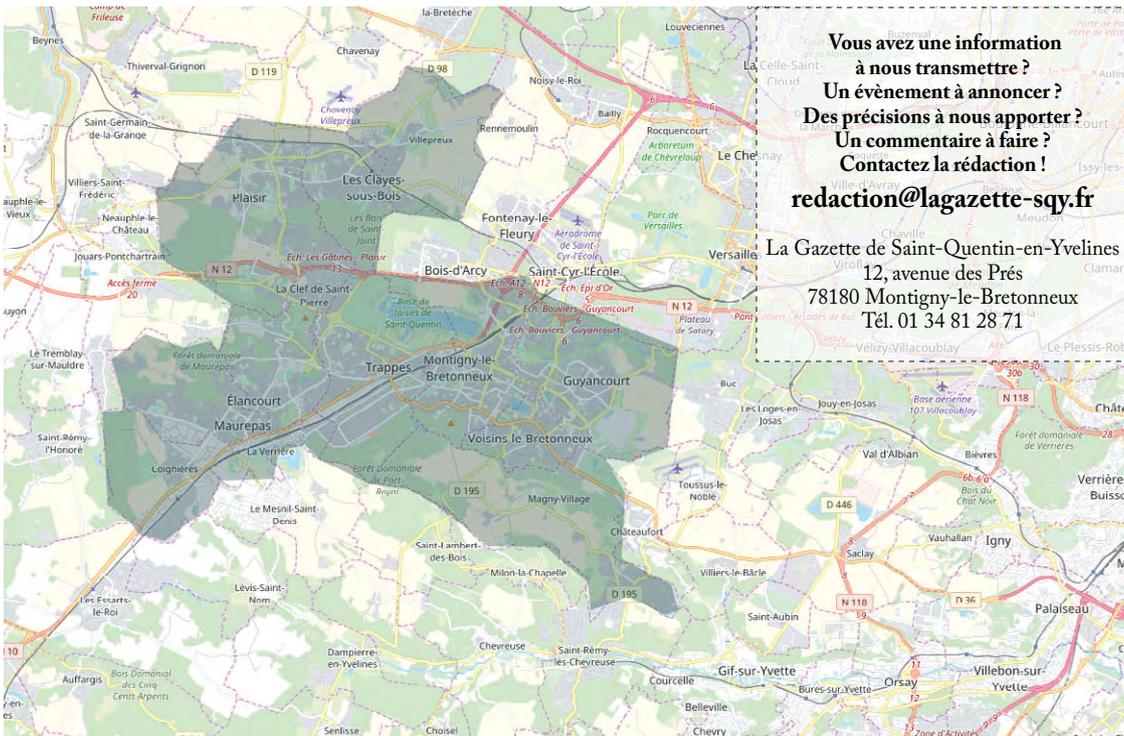


Cette exposition présente le travail effectué depuis 20 ans et montre « ce qui se passe avec les artistes, et à chaque fois, l'empreinte de l'artiste sur le livre », explique la chargée d'action culturelle.

« passe avec les artistes, et à chaque fois, l'empreinte de l'artiste sur le livre », ajoute la chargée d'action culturelle. Elle mentionne par exemple, « pour le livre 22 (donc celui de cette année 2025-2026, pas visible dans l'exposition, Ndlr), une artiste qui s'appelle Elena Guillaume et qui travaille sur de la laine feutrée ». Ce 22^e tome sera remis lors de la cérémonie commémorative du 8 Mai 1945, le vendredi 8 mai 2026.

Suivant les années, divers éléments sont représentés par les élèves, comme par exemple des journaux de

la 1^{re} et 2^e Guerre mondiale et de la guerre d'Algérie, des objets rappelant la paix (ballons ...) ou la guerre (images de soldats ...), des boîtes casse-croûte utilisées par les soldats, ou encore une lettre imaginée par les élèves et que les personnes commémorées auraient pu écrire avant leur décès. Au total, sur une année, les enfants magnycois consacrent une trentaine d'heures de classe à ce projet. Cette exposition, fruit de leur travail, a commencé le 15 septembre et dure jusqu'au 7 octobre. Elle est accessible aux heures d'ouverture de la médiathèque. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 09-2025
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

2	9		4			5	8	7
5	3					2		
8		1	7	5	2		3	9
9	8	4			5	3	1	6
	2	3	6	9	8	7	5	
	6			4	1		9	
	7	8	5	2		1		3
	1		8	3	7			5
3	5	2				9	7	8

SUDOKU : niveau difficile

	7			9				
2	4						6	
9			2		8	1	7	5
3					2	9	5	6
			8					
		2				7		
7				1			9	8
8								
4	6		7			2	3	

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 328 du 23 septembre 2025 :

5	1	3	6	9	4	7	2	8
4	6	7	2	8	1	9	5	3
2	9	8	5	3	7	6	4	1
8	3	5	9	4	6	1	7	2
7	2	9	1	5	8	3	6	4
6	4	1	7	2	3	8	9	5
1	5	2	3	7	9	4	8	6
9	8	6	4	1	2	5	3	7
3	7	4	8	6	5	2	1	9

2	3	6	4	9	8	1	5	7
1	5	4	2	6	7	8	3	9
9	8	7	1	5	3	2	6	4
5	7	8	6	4	9	3	2	1
6	1	3	5	7	2	9	4	8
4	9	2	8	3	1	5	7	6
8	6	9	3	2	4	7	1	5
7	2	5	9	1	6	4	8	3
3	4	1	7	8	5	6	9	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



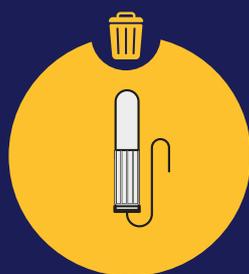
Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

LES 10 DÉCHETS IMPITOYABLES POUR NOS TOILETTES



LINGETTES



TAMPONS



MÉDICAMENTS



LENTILLES
DE CONTACT



PRÉSERVATIFS



LITIÈRE



PEINTURE



CONTONS-TIGES



HUILES



ROULEAUX



DÉCHETTERIE



POUBELLE



PHARMACIE